

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
(FDI)**

---

**RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016**

**Mars 2018**

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## Rapport des Vérificateurs Indépendants

### Au Conseil d'Administration Fonds de Développement Industriel

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds de Développement Industriel, comprenant le bilan au 30 septembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution des fonds propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

#### *Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers*

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément aux Règles et Normes Comptables décrites en annexe. Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de Principes Comptables appropriés et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

#### *Responsabilité des Vérificateurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds de Développement Industriel au 30 septembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette même date, conformément aux Normes Comptables Généralement Admises.

Sans modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur les notes ci-dessous, qui décrivent l'incertitude relative au recouvrement du prêt suivant.

Le 14 décembre 2012, le FDI a accordé à SCIOP S.A un crédit-relais pour un montant de Deux Millions Vingt Mille Deux Cent dollars américains (US 2,020,200.00) devant servir à faire face au coût du rachat des 1.333 actions de CBHF et les frais accessoires pour une durée de trois (3) mois. A date, ce montant n'a pas été remboursé par le SCIOP S.A.

Par ailleurs, le contrat donne droit à FDI une option d'achat de l'intégralité de ces actions données en garantie au prix de Mille Cinq Cent dollars américains (US 1,500.00) à n'importe quel moment pendant toute la durée du crédit-relais. Cependant à date, aucune décision n'a été encore prise par la direction du FDI.



**(Pour) Firme Turnier**

**Port-au-Prince, le 19 avril 2018**

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## SOMMAIRE

<b>Rapport des Vérificateurs Indépendants</b>	<b>2</b>
---	----------

### ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Bilan	5
Etats des résultats	7
Etat de l'évolution des fonds propres	9
Etat des flux de trésorerie	11
Cadre juridique et activités	13
Règles et méthodes comptables	20
Complément d'informations sur les états financiers	29

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

### Bilans

30 septembre 2016 et 2015

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

		2016										
	NOTES	Fonds de Crédit et Garanties	Fonds FCR-MPME	Fonds PIRAIC	Fonds Profitex	Fonds FCEST	Fonds Gérés	Fonds FGPC	Fonds PSME	Fonds PECEI	Total 2016	Total 2015
<b>ACTIFS</b>												
Liquidités	3.1	153,523,537	6,411,658	-	-	-	-	108,568,950	-	-	268,504,145	222,990,668
Placements	3.2	770,826,955	-	-	-	-	-	-	-	-	770,826,955	1,110,053,404
Portefeuille d'investissement:												
Prêts	3.3	1,304,730,793	431,320,412	1,004,488,871	850,297,080	165,000,000	172,150,227	-	34,192,077	106,339,050	4,068,518,510	2,944,214,162
Provision pour pertes de valeurs sur prêts		(105,327,920)	(104,836,852)	(206,254,147)	(54,451,023)	-	-	-	(2,338,164)	(27,711,094)	(500,919,199)	(333,918,812)
Prêts, net		1,199,402,873	326,483,561	798,234,724	795,846,057	165,000,000	172,150,227	-	31,853,913	78,627,956	3,567,599,311	2,610,295,350
Participations, net	3.4	85,421,531	-	173,527,708	-	-	-	-	-	-	258,949,239	258,949,238
Garanties		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26,095,291
Engagements de garanties en Circulation		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(26,095,291)
Portefeuille d'investissement, net		1,284,824,404	326,483,561	971,762,432	795,846,057	165,000,000	172,150,227	-	31,853,913	78,627,956	3,826,548,549	2,869,244,588
<b>Immobilisations, net</b>	3.5	<b>233,433,534</b>	<b>515,637</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>233,949,171</b>	<b>167,467,415</b>
Biens Immobiliers hors exploitation	3.6	45,017,350	4,548,225	-	8,225,273	-	-	-	-	-	57,790,847	22,159,704
Autres éléments d'actif	3.7	50,200,965	5,421,047	2,299,933	9,076,166	550,000	688,600	21,496	134,709	418,326	68,811,243	45,726,291
A Recevoir d'Autres Fonds	3.8	218,796,419	924,920,568	763,930,035	599,192,292	40,928,972	78,536,621	-	20,508,276	90,349,392	2,737,162,576	2,677,549,015
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2,756,623,164</b>	<b>1,268,300,696</b>	<b>1,737,992,400</b>	<b>1,412,339,788</b>	<b>206,478,972</b>	<b>251,375,448</b>	<b>108,590,446</b>	<b>52,496,898</b>	<b>169,395,674</b>	<b>7,963,593,487</b>	<b>7,115,191,085</b>

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

<i>PASSIF ET FONDS PROPRES</i>												
Subventions reportée		-	1,679,154	908,838	-	-	-	-	-	-	2,587,992	2,587,992
Autres Eléments de Passif	<b>3.9</b>	43,777,821	750,617	1,677,121	8,625,082	399,185	-	-	126,960	427,397	55,784,183	41,224,811
Dû à d'Autres Fonds	<b>3.8</b>	1,868,161,613	636,222,570	151,368,661	78,818,153	2,591,580	-	-	-	-	2,737,162,576	2,677,549,015
Emprunt & Fonds Gérés	<b>3.10</b>	18,113,524	-	1,027,094,225	1,256,284,977	-	231,039,436	-	51,161,836	168,288,906	2,751,982,905	2,315,735,524
<b>TOTAL PASSIF</b>		1,930,052,958	638,652,341	1,181,048,844	1,343,728,212	2,990,764	231,039,436	-	51,288,797	168,716,303	5,547,517,656	5,037,097,341
<b>FONDS PROPRES</b>												
Fonds du Gouvernement Haitien	<b>3.11</b>	216,100,000	375,440,400	493,293,600	-	165,000,000	-	-	-	-	1,249,834,000	1,249,834,000
Fonds de l'IDA	<b>3.12</b>	103,027,686	-	-	-	-	-	-	-	-	103,027,686	103,027,686
Fonds BID	<b>3.12</b>	-	-	-	-	-	-	108,590,446	-	-	108,590,446	86,395,590
Réserve Spéciale		29,223,017	-	-	-	-	-	-	-	-	29,223,017	29,223,017
Réserve Générale pour Perte sur Prêt		9,267,737	1,844,352	3,432,804	6,394,698	1,650,000	1,721,502	-	235,408	656,909	25,203,410	17,151,867
Bénéfices Cumulés (Déficit)		468,951,768	252,363,604	60,217,152	62,216,878	36,838,207	18,614,510	-	972,693	22,462	900,197,275	592,461,583
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		826,570,207	629,648,356	556,943,556	68,611,576	203,488,207	20,336,012	108,590,446	1,208,101	679,371	2,416,075,833	2,078,093,744
<b>TOTAL PASSIF ET FONDS PROPRES</b>		<b>2,756,623,164</b>	<b>1,268,300,696</b>	<b>1,737,992,400</b>	<b>1,412,339,788</b>	<b>206,478,972</b>	<b>251,375,448</b>	<b>108,590,446</b>	<b>52,496,898</b>	<b>169,395,674</b>	<b>7,963,593,487</b>	<b>7,115,191,085</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

**FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**  
**Etats des Résultats**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015**  
**(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)**

	2016										Total 2015	
	NOTES	FONDS DE CRÉDITS & GARANTIES	FONDS DE FCR-MPME	FONDS DE PIRAIC	FONDS DE PROFITEX	FONDS DE FCEST	FONDS GÉRÉS (Forevimap)	FONDS DE FGPC	FONDS DE PSME	FONDS DE PECEI		Total 2016
<b>REVENUS D'INTERETS</b>												
Intérêts sur Prêts & Commissions		104,268,342	33,517,022	32,101,492	46,860,681	9,530,908	3,311,781	-	1,793,851	1,358,743	<b>232,742,819</b>	156,389,104
Intérêts sur Placement		95,923,786	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>95,923,786</b>	41,913,911
		200,192,128	33,517,022	32,101,492	46,860,681	9,530,908	3,311,781	-	1,793,851	1,358,743	<b>328,666,605</b>	198,303,015
<b>DEPENSES D'INTERETS</b>												
Intérêts sur Emprunt		-	-	-	(25,307,473)	-	-	-	-	-	<b>(25,307,473)</b>	(8,371,858)
<b>REVENUS NETS D'INTERETS</b>		<b>200,192,128</b>	<b>33,517,022</b>	<b>32,101,492</b>	<b>21,553,207</b>	<b>9,530,908</b>	<b>3,311,781</b>	<b>-</b>	<b>1,793,851</b>	<b>1,358,743</b>	<b>303,359,132</b>	<b>189,931,157</b>
<b>(PROVISION) RECUPERATION</b>												
Récupération (Pertes) de Valeur sur Prêts		(16,478,861)	(37,662,809)	(19,758,680)	-	-	-	-	-	-	<b>(73,900,350)</b>	(84,730,938)
<b>REVENUS NETS D'INTERETS APRES PROVISION</b>		<b>183,713,267</b>	<b>(4,145,788)</b>	<b>12,342,812</b>	<b>21,553,207</b>	<b>9,530,908</b>	<b>3,311,781</b>	<b>-</b>	<b>1,793,851</b>	<b>1,358,743</b>	<b>229,458,782</b>	<b>105,200,219</b>

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

### AUTRES REVENUS (DEPENSES)

	Fonds de Crédit Et de Garantie	Fonds de FCR-MPME	Fonds PIRAIC	Fonds Profitex	Fonds FCEST	Fonds Gérés	Fonds FGPC	Fonds PSME	Fonds PECEI	Total 2016	Total 2015
Commissions de Garanties	4,028,185	-	-	-	-	-	200,329	-	-	4,228,514	1,193,035
Provisions pour moins value	(18,116,730)	(1,516,075)	-	(2,741,758)	-	-	-	-	-	(22,374,562)	-
Autres	14,392,738	1,046,990	152,500	2,477,695	-	-	-	550,487	2,183,557	20,803,967	19,108,249
	304,193	(469,085)	152,500	(264,063)	-	-	200,329	550,487	2,183,557	2,657,919	20,301,284
<b>REVENU (PERTE) NET D'INTERETS &amp; AUTRES</b>	<b>184,017,461</b>	<b>( 4,614,872)</b>	<b>12,495,312</b>	<b>21,289,145</b>	<b>9,530,908</b>	<b>3,311,781</b>	<b>200,329</b>	<b>2,344,338</b>	<b>3,542,300</b>	<b>232,116,701</b>	<b>125,501,503</b>
<b>DEPENSES ADMINISTRATION</b>											
Salaires & Avantages Sociaux	50,294,691	3,294,312	5,452,049	4,370,205	4,370,205	-	-	-	-	67,781,461	57,196,207
Honoraires Professionnels	4,564,872	-	-	-	-	-	-	-	-	4,564,872	2,453,142
Frais de Locaux	4,450,855	1,146,485	-	-	-	-	-	-	-	5,597,339	5,293,706
Dépenses D'amortissement	9,551,513	364,655	-	-	-	-	-	-	-	9,916,167	4,329,611
Voyages & Relations Publiques	6,222,725	280,730	-	-	-	-	-	-	-	6,503,455	3,173,386
Formation Professionnelle	204,434	-	-	-	-	-	-	-	-	204,434	18,083
Autres	14,316,050	562,215	6,917,157	718	718	-	200,329	1,208,101	2,862,928	26,068,216	6,837,235
	89,605,139	5,648,396	12,369,206	4,370,922	4,370,922	-	200,329	1,208,101	2,862,928	120,635,944	79,301,370
<b>Profit (Perte), net de l'exercice</b>	<b>94,412,322</b>	<b>(10,263,268)</b>	<b>126,106</b>	<b>16,918,222</b>	<b>5,159,986</b>	<b>3,311,781</b>	<b>-</b>	<b>1,136,237</b>	<b>679,371</b>	<b>111,480,757</b>	<b>46,200,133</b>
Gain de change	(17,652,360)	129,608,184	64,030,590	25,285,006	(9,526)	3,023,645	-	-	-	204,285,540	129,075,566
<b>Profit (Perte), net de l'exercice</b>	<b>76,759,962</b>	<b>119,344,916</b>	<b>64,156,696</b>	<b>42,203,229</b>	<b>5,150,460</b>	<b>6,335,426</b>	<b>-</b>	<b>1,136,237</b>	<b>679,371</b>	<b>315,766,297</b>	<b>310,351,264</b>



# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL États de l'Évolution des Fonds Propres Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015 (Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2016								TOTAL	TOTAL	
		Fonds de Crédits et Garanties	Fonds FCR-MPME	Fonds PIRAIC	Fonds Profitex	Fonds FCREST	Fonds Gérés	Fonds FGCP	Fonds PSME	Fonds PECEI	2016	2015
<b>FONDS DU GOUVERNEMENT HAITIEN</b>												
Solde au début de l'exercice		216,100,000	375,440,400	493,293,600	-	165,000,000	-	-	-	-	1,249,834,000	1,267,947,524
Diminution des fonds du Gouvernement		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(18,113,524)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>216,100,000</b>	<b>375,440,400</b>	<b>493,293,600</b>	-	<b>165,000,000</b>	-	-	-	-	<b>1,249,834,000</b>	<b>1,249,834,000</b>
<b>FONDS IDA</b> <span style="float: right;">3.12</span>												
Solde au début de l'exercice		103,027,686	-	-	-	-	-	-	-	-	103,027,686	216,739,018
Retrait durant l'exercice, net de l'effet de change		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(113,711,332)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>103,027,686</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>103,027,686</b>	<b>103,027,686</b>
<b>FONDS BID</b> <span style="float: right;">3.12</span>												
Solde au début de l'exercice net		-	-	-	-	-	-	86,395,590	-	-	86,395,590	78,551,054
Ajout de l'exercice, net de l'effet de change		-	-	-	-	-	-	22,194,856	-	-	22,194,856	7,844,536
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		-	-	-	-	-	-	<b>108,590,446</b>	-	-	<b>108,590,446</b>	<b>86,395,590</b>
<b>RÉSERVE SPÉCIALE</b>												
Solde au début de l'exercice		29,223,017	-	-	-	-	-	-	-	-	29,223,017	29,217,550
(Retrait) ajout durant l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,467
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>29,223,017</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>29,223,017</b>	<b>29,223,017</b>
<b>RÉSERVE GÉNÉRALE POUR PERTES SUR PRÊTS</b>												
Solde au début de l'exercice		7,154,657	1,860,828	2,844,814	2,148,701	1,650,000	1,492,868	-	-	-	17,151,867	13,051,896
Redressement solde début		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

		-	204,927	27,648	-	-	-	-	-	232,575	-	
(Retrait) ajout durant l'exercice	2,113,080	(16,477)	383,063	4,218,348	-	228,634	-	235,408	656,909	7,818,968	4,099,971	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>9,267,737</b>	<b>1,844,352</b>	<b>3,432,804</b>	<b>6,394,698</b>	<b>1,650,000</b>	<b>1,721,502</b>	-	<b>235,408</b>	<b>656,909</b>	<b>25,203,410</b>	<b>17,151,867</b>	
	Notes	Fonds de Crédit Et de Garantie	Fonds de FCR-MPME	Fonds PIRAIC	Fonds Profitex	Fonds FCEST	Fonds Gérés	Fonds FGPC	Fonds PSME	Fonds PECEI	Total 2016	Total 2015
<b>BÉNÉFICES CUMULÉS</b>												
Solde au début de l'exercice		394,131,991	133,154,169	(3,351,554)	24,259,646	31,687,747	12,507,719	-	71,865	-	592,461,583	437,378,209
Redressement solde début		172,895	(151,958)	(204,927)	(27,648)	-	-	-	-	-	(211,637)	(22,092,352)
Solde redressé		394,304,886	133,002,211	(3,556,481)	24,231,998	31,687,747	12,507,719	-	71,865	-	592,249,945	415,285,857
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		(2,113,080)	16,477	(383,063)	(4,218,348)	-	(228,634)	-	(235,408)	(656,909)	(7,818,967)	(4,099,971)
Revenu ( perte), net de l'exercice		76,759,962	119,344,916	64,156,696	42,203,229	5,150,460	6,335,426	-	1,136,237	679,371	315,766,297	181,275,697
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>468,951,768</b>	<b>252,363,604</b>	<b>60,217,152</b>	<b>62,216,878</b>	<b>36,838,207</b>	<b>18,614,510</b>	-	<b>972,693</b>	<b>22,462</b>	<b>900,197,275</b>	<b>592,461,583</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

**FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**  
**Etats des Flux de Trésorerie**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015**  
**(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2016								TOTAL 2016	TOTAL 2015	
		Fonds de Crédits et de Garanties	Fonds FCR- MPME	Fonds PIRAIC	Fonds Profitex	Fonds FCREST	Fonds Gérés	Fonds FGPC	Fonds PSME			Fonds PECEI
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>												
Profit (perte), net de l'exercice		76,759,962	119,344,916	64,156,696	42,203,229	5,150,460	6,335,426		1,136,237	679,371	<b>315,766,297</b>	<b>181,275,697</b>
<b>Eléments de conciliation du profit(perte), net de l'exercice aux liquidités provenant des activités d'exploitation:</b>												
Provision sur participations												-
Dotation (récupération) pour pertes sur prêts		16,478,861	37,662,809	19,758,680	-	-	-	-	-	-	<b>73,900,350</b>	<b>84,730,938</b>
Radiation Prêts												(7,228,627)
Effet de change relatif aux provisions pour garanties et pertes sur prêts en dollars US		6,824,597	9,089,622	27,648,350	19,488,212	-	-	-	-	-	<b>63,050,779</b>	<b>16,809,690</b>
Amortissement des immobilisations		9,551,513	364,655	-	-	-	-	-	-	-	<b>9,916,167</b>	<b>4,329,611</b>
Changement dans les éléments d'actif et passif liés aux activités d'exploitation:												
Encaissements (décaissements) de prêts, net		(303,969,836)	(56,121,758)	(111,700,958)	(492,810,924)	-	(22,863,445)	-	(30,498,377)	(106,339,050)	<b>(1,124,304,348)</b>	<b>(625,130,079)</b>
Variations des autres éléments d'actif		(53,881,013)	(289,684)	(515,637)	(2,995,144)	(137,500)	(348,557)	(7,522)	(122,712)	(418,326)	<b>(58,716,096)</b>	<b>54,076,574</b>
Variations des autres éléments de passif		9,734,610	(493,099)	(325,189)	4,971,724	145,547	-	98,382	427,397		<b>14,559,372</b>	<b>4,618,771</b>
Transfert interfonds		(3,717,966)	(106,861,504)	978,059	180,729,115	(5,158,507)	(30,006,273)	-	54,386,470	(90,349,392)	-	-
<b>Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(242,219,273)</b>	<b>2,695,956</b>		<b>(248,413,788)</b>		<b>(46,882,850)</b>	<b>(7,522)</b>	<b>25,000,001</b>	<b>(196,000,000)</b>	<b>(705,827,478)</b>	<b>(286,517,425)</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

	Fonds de Crédit Et de Garantie	Fonds FCR- MPME	Fonds PIRAIC	Fonds Profitex	Fonds FCEST	Fonds Gérés	Fonds FGPC	Fonds PSME	Fonds PECEI	Total 2016	Total 2015
(Augmentation) diminution des placements	339,226,449	-	-	-	-	-	-	-	-	339,226,449	(340,007,045)
Augmentation des garanties sur prêts à payer											-
Acquisition d'immobilisations, net	(76,941,313)	543,389	-	-	-	-	-	-	-	(76,397,923)	(90,019,761)
<b>Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'investissement</b>	<b>262,285,136</b>	<b>543,389</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>262,828,525</b>	<b>(430,026,806)</b>

## ACTIVITES DE FINANCEMENT

Diminution des fonds du Gouvernement											(18,113,524)
(Diminution) augmentation d'emprunt et fonds gérés				248,413,788		46,882,850		(25,000,000)	196,000,000	466,296,638	800,587,016
Diminution Apport IDA, net de l'effet de change											(113,711,332)
Apport BID, effet de change							22,194,856			22,194,856	7,844,535
Redressement Bénéfices Cumulés	172,895	(151,958)								20,937	(22,092,352)
Réserve pour fluctuations de taux de change											(5,467)
<b>Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement</b>	<b>172,895</b>	<b>(151,958)</b>		<b>248,413,788</b>		<b>46,882,850</b>	<b>22,194,856</b>	<b>(25,000,000)</b>	<b>196,000,000</b>	<b>488,512,432</b>	<b>654,508,877</b>
(Diminution) augmentation des liquidités	20,238,756	3,087,387					22,187,334			45,513,477	(62,035,354)
Liquidités au début de l'exercice	133,284,781	3,324,271					86,381,616			222,990,668	285,026,022
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>153,523,537</b>	<b>6,411,658</b>					<b>108,568,950</b>			<b>268,504,145</b>	<b>222,990,668</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITES

Le Fonds de Développement Industriel (FDI) est un organisme public, créé par décret présidentiel publié dans Le Moniteur du 26 mars 1981. Le domicile légal du FDI est au 12, angle rue Butte et impasse Chabrier, zone réservoir Bourdon, Port-au-Prince, Haïti.

La mission du FDI en tant qu'institution spécialisée de la Banque de la République d'Haïti (BRH) est de promouvoir le développement du secteur industriel privé en mettant à la disposition des entrepreneurs des ressources techniques dans la préparation de projets d'investissement (Assistance technique) et, à travers les banques commerciales et institutions financières non bancaires opérant en Haïti (Intermédiaires Financiers agréés), des ressources financières nécessaires à la réalisation de projets et au développement des entreprises d'investissement (réescomptes et garanties). Conformément à la Déclaration Générale de Politiques et Procédures (DGPP) amendée en 2005, le FDI intervient directement aussi dans le secteur industriel avec des instruments de financement et de réduction de risque, tels que:

- Réescompte;
- Cofinancement direct;
- Prêt participatif;
- Prise de participation au capital ;
- Garantie de crédit;
- Autres prêts.

Dans le cadre de ses activités, le FDI a obtenu plusieurs facilités de divers bailleurs.

## BANQUE MONDIALE (IDA)

Au début des opérations du FDI, l'Association Internationale de Développement (IDA) a effectué une contribution de Vingt Trois Millions Huit Cent Trente Mille Trente gourdes (23,830,030.00 gdes) selon les termes de l'Accord de Crédit no. 1131 HA.

Le 2 février 1990, l'État haïtien a signé l'Accord de Crédit no. 2071 HA avec l'IDA, pour un montant de Neuf Millions Cent Mille de droits de tirage spéciaux (9,100,000.00 DTS). La date de clôture de ce projet a eu lieu le 30 juin 1998. Dans le cadre de cet accord de crédit, le FDI a reçu des contributions totalisant Soixante Dix Neuf Millions Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Six Cent Cinquante Six gourdes (79,197,656.00 gdes) reflétées dans le poste Fonds IDA.

## GOVERNEMENT HAÏTIEN

### i) État Haïtien

Au début des opérations du FDI, l'État Haïtien a effectué une dotation initiale de 5 millions de gourdes dans le cadre de l'Accord **1131 HA** avec l'Association Internationale de Développement (IDA).

# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

## **ii) Ministère de l'Économie et des Finances**

### **Fonds PIRAIC (Programme d'incitation à la reprise des activités industrielles et commerciales)**

Dans le cadre du projet PIRAIC, le FDI a reçu du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) des sommes totalisant 810.3 millions de gourdes dont 560 millions selon les Protocoles d'Accord signés les 22 décembre 2004 et 1<sup>er</sup> octobre 2007 et 250.3 millions de gourdes selon le Protocole d'Accord signé le 8 avril 2012, entre le MEF, la BRH et le FDI. Ces avances ont été allouées comme suit:

- La capitalisation du PIRAIC pour 493.3 millions de gourdes;
- Une allocation de 300 millions de gourdes pour des volets spécifiques d'assistance à certaines entreprises. Cette allocation était complètement utilisée au 30 septembre 2010. Les transactions y relatives ont transité par le bilan.
- 17 millions de gourdes dont 10 millions ont été mis à la disposition du FDI en 2004 pour l'assistance technique visant à aider les entreprises s'y qualifiant à préparer leur plan d'affaires à soumettre à leur banque, en vue d'obtenir le financement requis et 7 millions de gourdes reçus en 2007 pour des frais de fonctionnement et d'assistance pour les activités de crédit et microcrédit. Les 17 millions de gourdes furent utilisés en partie pour financer de l'assistance technique fournie à certaines entreprises et en partie comme frais de gestion du FDI.

### **Fonds PIRAIC-Fonds de Recapitalisation des Entreprises Haïtiennes (FREH)**

Le 9 novembre 2012, le FDI a signé un Protocole d'Accord avec le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre d'un nouveau programme intitulé "Fonds de Recapitalisation des Entreprises Haïtiennes (FREH)". Le montant de l'enveloppe mobilisé par l'UCP du MEF en faveur du FDI dans le cadre de ce Protocole d'Accord est de 24 millions de dollars américains décaissé en gourdes au taux de 42.7956 soit Un Milliard Vingt Sept Millions Quatre Vingt Quatorze Mille Deux Cent Vingt Cinq gourdes (1,027,094,225.00 gdes) comptabilisé à titre d'emprunt.

L'objet du Protocole d'Accord est de fournir au FDI les moyens financiers nécessaires en vue d'instituer un fonds de recapitalisation des entreprises haïtiennes au moyen de prise de participation directe et de l'insertion de ce fonds au PIRAIC. Ce fonds doit permettre de suppléer à l'insuffisance des ressources financières des entreprises des dix (10) départements géographiques du pays et des secteurs prioritaires.

Le présent Protocole d'Accord est conclu pour une période de douze (12) ans renouvelable à partir de la date de la signature. À l'issue de cette période, les termes et conditions du contrat peuvent être revus par les deux parties afin de tenir compte du nouvel environnement économique, légal et réglementaire du moment.

# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

Toutefois si, pour une raison quelconque, le programme devrait prendre fin, le FDI serait obligé de rembourser les ressources résiduelles au MEF majorées des résultats nets d'exploitation.

Dans le but de permettre à un plus grand nombre de PME de pouvoir bénéficier des opportunités offertes par ce programme, les deux parties ont décidé de modifier certaines clauses du présent Protocole d'Accord par la signature d'un avenant en date du 30 août 2013, ainsi:

- Le FDI est dûment autorisé, d'office, à apporter à titre d'actionnaire dans une société anonyme, l'équivalent de 25 millions de gourdes et cette valeur, en aucun cas, ne devra dépasser 49% du capital émis et payé par la société émettrice. Tout dépassement, ne serait-ce que temporaire, de ce montant devra préalablement être approuvé par le MEF.
- Chaque prise de participation du FDI fera l'objet d'un contrat spécifique de participation, dont les termes ne devront en aucune façon, être en contradiction avec les dispositions du Protocole d'Accord et de ses avenants.

## **Fonds PROFITEX**

Selon un Protocole d'Accord en date du 31 août 2012, une réallocation des ressources de l'ex-Fonds Prêt-Mangue a été faite à un nouveau programme baptisé « Financement des Infrastructures Touristiques et des Exportations (PROFITEX) ». Le coût initial du programme est de 10 millions de dollars américains incluant les 4.6 millions de dollars américains antérieurement reçus par l'ex-Fonds Prêt-Mangue.

Le MEF a mis à la disposition du FDI un montant additionnel de 10 millions de dollars américains suite à un avenant signé le 24 juillet 2015.

Dans le cadre de ce Protocole d'Accord, la totalité des 20 millions de dollars américains a été décaissée au 30 septembre 2015 et comptabilisée comme emprunt subordonné. Cet emprunt est remboursable en dollars américains.

L'objectif de ce programme consiste à financer les investissements et le besoin en fonds de roulement des entreprises opérant dans le secteur des infrastructures touristiques à un titre ou à un autre, et dans le secteur des exportations des produits utilisant les matières premières locales, notamment des produits agricoles assimilés.

Les financements octroyés par le FDI, dans le cadre du Fonds PROFITEX peuvent porter deux types d'intérêts comme les prêts participatifs:

- Un intérêt fixe dont le taux ne peut être inférieur au plus fort taux sur les dépôts à terme en dollars américains, ni supérieur au taux de base bancaire sur les prêts en dollars, tel que publié par la BRH.
- Un taux d'intérêt variable établi sur la base d'un indicateur de performance négocié à l'avance.

Depuis 2013, le FDI reçoit à titre de rémunération pour ses services d'analyse et de gestion de dossiers, 40% des intérêts perçus, les autres 60% sont versées au MEF.

# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

## **Fonds FCEST**

Le Fonds FCEST regroupe toutes les activités de financement des établissements d'enseignement supérieur et technique qui satisfont aux critères d'éligibilité.

Le 4 juillet 2009, un Protocole d'Accord a été signé entre le FDI et le MEF relatif à la création du Fonds de Crédit à l'Enseignement Supérieur et Technique (FCEST) dans le cadre d'un Programme de financement aux établissements privés d'enseignement supérieur et technique reconnus d'utilité publique. Ce programme est financé à partir de ressources du Trésor Public sous forme de dotation au capital du FDI: 100 millions de gourdes en 2009 et 65 millions de gourdes en 2010 pour un total de 165 millions de gourdes.

Les prêts participatifs dans le cadre de ce programme ne pourront être couverts que par des garanties réelles, ayant une valeur marchande représentant au moins 100% du prêt et une valeur prudentielle de 50%, conformément à la Circulaire 87 de la BRH. Le montant maximum d'un prêt participatif est de 120 millions de gourdes et sa durée ne pourra pas excéder dix (10) ans, avec prolongation additionnelle de cinq (5) ans, au besoin.

## **Fonds gérés**

Ce fonds regroupe des fonds obtenus du Ministère de l'Économie et des Finances pour servir à financer des activités spécifiques: FOREVIMAP et SONAPI, décrites ci-dessous. Les fonds gérés s'apparentent à des fonds en fiducie sous la gestion du FDI. Les financements reçus ne constituent pas des emprunts. Selon les ententes, le FDI obtient des revenus de gestion pour son rôle de fiduciaire. Les fonds FOREVIMAP et SONAPI sont respectivement remboursables en gourdes et en dollars américains.

### **a) FOREVIMAP**

Le 16 août 2010, un Protocole d'Accord a été signé entre le FDI et le MEF relatif à la mise en place d'un programme "Fonds de Recapitalisation des Commerçants du Marché du Port" (FOREVIMAP) victimes de l'incendie survenu dans la nuit du 25 au 26 avril 2010. Ce programme comprend trois composantes: Subvention, Refinancement et Garantie. La gestion des composantes Refinancement et Garantie a été confiée au FDI. Ces composantes sont financées à partir des ressources du Trésor Public.

- Pour la composante Refinancement, un budget de 77 millions de gourdes a été alloué au FDI et décaissé par le FDI aux institutions financières et de micro finance, au profit des 303 bénéficiaires pour le rachat de leurs dettes, jusqu'à concurrence de Soixante Douze Millions Quatre Cent Quatre Vingt Neuf Mille Neuf Cent Quarante et Une gourdes (72,489,941 gdes). La différence de Quatre Millions Cinq Cent Dix Mille Cinquante Neuf gourdes (4,510,059 gdes) a servi au financement des premières dépenses de mise en œuvre de ces opérations et a été comptabilisée comme assistance technique jusqu'en 2011. Au fur et à mesure que les institutions financières et de micro finance récupèrent leurs prêts, elles en avertissent le FDI qui diminue simultanément le solde des prêts et des fonds gérés.
- La composante garantie n'a pas été effective.



# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

## **b) SONAPI**

Dans le cadre de la participation de l'État Haïtien au Programme de Remise en État de l'Infrastructure de Base (PREIEB), dont le Contrat de Prêt no. 1493/SF-HA a été signé le 3 novembre 2003 et ratifié le 3 décembre 2003 par le Parlement Haïtien, le MEF a signé un Protocole d'Accord le 14 juillet 2010 avec le FDI et la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI).

Ce Protocole définit les obligations de la SONAPI et du MEF dans le cadre du financement de la Phase I du plan d'expansion du Parc Industriel Métropolitain (PIM) qui a quasiment atteint la saturation, à partir des ressources du prêt no.1493/SF-HA géré par l'Unité Technique d'Exécution (UTE), et établit les procédures qui s'appliqueront pendant l'exécution de cette phase.

Le rôle du FDI est de gérer pour le MEF les fonds alloués à la SONAPI dont les activités de mise en œuvre de la Phase I du plan d'expansion du PIM se chiffrent à Trois Millions Cinq Cent Mille dollars américains (\$US 3,500,000.00)

Le financement accordé à SONAPI dans le cadre de ce Protocole constitue un prêt au taux de 2% l'an dont le remboursement s'échelonne en 180 mensualités consécutives avec un délai de grâce de 12 mois commençant à courir le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et la première mensualité le 31 juillet 2012 pour prendre fin le 30 juin 2026. Les versements se feront à l'ordre du FDI.

## **Fonds de Capitalisation/Recapitalisation (FCR) des MPME**

**Le Fonds de Capitalisation/Recapitalisation des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (FCR-MPME)** regroupe toutes les activités de financement permettant l'accès au crédit aux micros, petites et moyennes entreprises formelles des secteurs prioritaires dont la capacité de remboursement est clairement établie ainsi qu'à financer les projets viables de création de nouvelles PME.

Le 18 avril 2012, le FDI a signé un Protocole d'Accord avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) par lequel il s'engage à administrer des fonds qui lui seront fournis par le MEF en vue de financer le crédit Micro Petite Moyenne Entreprise (MPME) dans le cadre du programme de capitalisation/recapitalisation. Le 5 juin 2012, ce Protocole d'Accord fut modifié par l'Avenant no.1, tel que décrit ci-dessous.

L'Accord est signé pour une période de dix (10) ans renouvelable.

L'objet de ce Protocole est de fournir au FDI les moyens financiers nécessaires pour lui permettre de disposer des fonds de crédit MPME dans le cadre du programme de capitalisation/recapitalisation.

# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

Les ressources de ce programme comprennent Quinze Millions Cinq Cent Mille dollars américains (\$US 15, 500,000.00) répartis ainsi:

**a) Composante crédit aux MPME formelles - \$US 6,000,000**

- Un budget de 6 millions de dollars américains servant à donner l'accès au crédit aux MPME formelles des Secteurs prioritaires dont la capacité de remboursement est clairement établie, et à financer les projets viables de création de nouvelles PME.

**b) Composante Microcrédit – \$US 3,000,000**

- Un budget de 3 millions dollars américains a été alloué au volet Microcrédit.

Ces 9 millions dollars américains soit Trois Cent Soixante Quinze Millions Quatre Cent Quarante Mille Quatre Cent gourdes (375,440,400.00 gdes) ont été enregistrés aux fonds propres comme fonds du Gouvernement Haïtien.

- De plus, une enveloppe de Cinq Cent Mille dollars américains (\$US 500,000.00) est destinée à l'acquisition de matériels et équipements additionnels pour le FDI, tels que véhicules, ordinateurs, logiciels, etc. Ce montant fut traité comme subvention d'assistance technique dont une partie fut reportée.

**Allocation au Fonds PIRAIC – \$US 6,000,000**

Suite à l'avenant daté du 5 juin 2012, un montant de Six Millions dollars américains (\$US 6,000,000.00) a été alloué au Fonds PIRAIC afin de permettre au FDI de participer plus activement et plus efficacement dans la création de nouvelles entreprises et la modernisation des entreprises existantes. Cette somme a été enregistrée aux fonds propres comme fonds du Gouvernement Haïtien.

**Programme de Soutien aux Micros Entreprises (PSME)**

Le contrat relatif au PSME a été signé par le Fonds de Développement Industriel (FDI) et le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) en octobre 2014. Au cours du mois de janvier 2015, le FDI a reçu 4 millions de gourdes venant de HAITI CHERIE et 120 millions de gourdes venant du MCI, soit un total de 124 millions de gourdes.

Le PSME vise à renforcer l'investissement des Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME), et augmenter leur capacité à intégrer les chaînes de valeurs à haute potentialité de croissance. Il doit faciliter l'accès au crédit et pallier à l'insuffisance des ressources financières des MPME productives des dix départements géographiques du pays.

# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

## **Fonds IDA et BID**

### **Fonds de garantie partielle de crédit (FGPC)**

Le 9 octobre 2010, un Accord de Financement non remboursable 2416/GR-HA de 20 millions dollars américains a été signé entre la République d'Haïti et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour la réalisation du « Programme de Mise en Place d'un Fonds de Garantie Partielle de Crédit pour le Développement des Entreprises ».

Le 7 janvier 2011, un Accord de Cofinancement H630-0-HT de 2.5 millions dollars américains soit Cent Millions Six Cent Trente Cinq Mille gourdes (100,635,000.00 gdes) a été signé entre la République d'Haïti et la Banque Mondiale- International Développement Association (IDA) dans le cadre de l'accord décrit ci-dessus.

Le 23 septembre 2011, un second Accord de Financement non remboursable GRT/ HR-12410-HA a été signé entre la République d'Haïti et la Banque Interaméricaine de Développement en vertu duquel il est prévu des ressources additionnelles en temps opportun en complément à la contribution de la BID pour l'exécution complète et ininterrompue du programme, Ces ressources additionnelles proviendront du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) jusqu'à concurrence de 12.5 millions de dollars américains.

L'exécution du Programme pour un montant total de 35 millions dollars américains sera réalisée par le Bénéficiaire, la République d'Haïti, par l'intermédiaire du FDI dénommé Organisme d'Exécution.

L'objectif du Programme est de contribuer à la réhabilitation du secteur productif haïtien qui a été affecté par le séisme du 12 janvier 2010, en particulier des entreprises qui sont encore viables. L'objectif pourra être atteint grâce à la création d'un fonds de garantie partielle de crédit qui permettra à ces entreprises de restructurer les prêts bancaires qu'elles ne peuvent pas acquitter, et pour éviter leur mise en liquidation en facilitant l'accès continu au financement pour leur reconstruction et leur fonctionnement.

Dans le cadre de ce protocole, la BID a décaissé un montant de 5 millions dollars américains pour la composante Garantie et Deux Cent Trois Mille Cinq Cent Soixante Sept dollars américains (USD 203,567.00) pour le volet Assistance Technique ; l'IDA a décaissé un montant de Deux Millions Cinq Cent Mille dollars américains (USD 2,500,000.00) pour la composante Garantie.

Le FGPC a clôturé le 31 octobre 2011.

Les bailleurs de fonds ont demandé le remboursement de leurs avances non utilisées. Ainsi, en octobre 2013, un montant de trois millions trois cent soixante et un mille cinq cent quarante dollars américains (\$US 3,361,540.00) a été remboursé à la BID et en mai 2015, un montant de Deux Millions Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Mille Neuf Cent Quatre Vingt Cinq dollars américains (USD 2,495,985.00) a été remboursé à l'IDA.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## **Fonds PECEI**

Le MEF a signé un Protocole d'Accord avec le FDI en mai 2015 pour l'exécution de ce fonds. Ce Protocole d'Accord a pour objet la mise en place de la composante « Programme d'élargissement de la base des PME dans l'économie nationale » des Pactes pour l'Emploi et la Croissance Economique Inclusive.

Ce programme de financement, remboursable par les entreprises bénéficiaires, sera dans un premier temps, alimenté par une enveloppe de 320,000,000 de gourdes provenant du Trésor Public et d'autres sources.

### ***Durée du Protocole d'Accord***

Le présent Protocole d'Accord est conclu pour une période de 10 ans renouvelable commençant dès la signature dudit protocole par les parties.

### ***Mode Opératoire du Programme***

Au début du programme, une enveloppe de 200,000,000 de gourdes sera confiée au FDI qui financera des projets préalablement étudiés et approuvés par le MEF, le MARNDR et le MCI répondant aux critères d'éligibilité établis ; cependant au 30 septembre 2016 ce montant a été déjà décaissé.

Les instruments de financement prévus, dans le cadre de ce programme sont : le cofinancement, le prêt ordinaire, le prêt participatif, la prise de participation et la garantie.

Pour chaque opération de financement, le FDI signera avec le bénéficiaire un contrat spécifique.

# **FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)**

---

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1 BASE DE PREPATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers du FDI sont préparés selon les Normes Comptables Généralement Admises. Ils sont libellés en gourdes monnaie nationale haïtienne.

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Les principes comptables suivants sont appliqués :

- Comptabilité d'engagement ;
- Intelligibilité ;
- Pertinence ;
- Fiabilité ;
- Comparabilité.

### **2.2 Méthode d'évaluation**

Les états financiers ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs financiers et passifs libellés en devises inscrits au bilan.

### **2.3 Estimation et jugements**

Lors de la préparation de ces états financiers, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actifs et de passifs déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous :

- ✓ Prêts-provisions pour pertes sur prêts et pour garanties sur prêts ;
- ✓ Participations et provisions pour pertes de valeur sur participations ;
- ✓ Amortissement et valorisation des immobilisations ;
- ✓ Provisions pour pertes de valeur sur biens immobiliers hors exploitation.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 2.4 Effets des transactions et évènements

Les effets des transactions et autres évènements sont pris en compte dès que ces transactions et évènements se produisent.

Par ailleurs, en raison du découpage de l'activité en exercices comptables, les transactions et autres événements sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent effectivement et à celui-ci seulement. Dans ce cadre, les produits sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis et les charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

## 2.5 Opération en devises

Les éléments d'actifs et de passifs exprimés en devises étrangères sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

## 2.6 Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à d'autres banques.

## 2.7 Placements

Les placements sont composés de dépôts à terme locaux que la Direction a l'intention et la capacité de garder jusqu'à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision pour perte de valeur autre que temporaire. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers lorsqu'applicables.

## 2.8 Prêt

Les prêts initiés par le FDI sont comptabilisés au coût amorti. Les principales catégories de prêts sont:

- Les prêts aux intermédiaires financiers comprennent: des réescomptes et des microcrédits institutionnels octroyés à travers des intermédiaires financiers approuvés par la Banque Centrale. Ces prêts incluent des prêts subordonnés qui sont des prêts en vrac faits à des intermédiaires financiers, à des fins de sous-prêts à des entreprises d'investissement éligibles. La principale caractéristique d'un tel prêt est l'indexation des paiements de principal et d'intérêts sur la performance de l'intermédiaire financier en matière de recouvrement des sous-prêts. Chaque remboursement relatif au prêt subordonné est une fraction des paiements effectivement reçus des bénéficiaires ultimes.
- Les cofinancements qui sont des prêts effectués conjointement par le FDI et une institution financière. En plus du risque de crédit assumé par le FDI sur sa portion du prêt, il arrive que le FDI garantisse contre rémunération, la portion du prêt effectué par l'institution financière avec laquelle il s'est associé.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

- Les prêts participatifs sont des prêts directs dont la rémunération est partiellement indexée à certains indicateurs de performance du bénéficiaire, tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice net, la marge brute d'autofinancement, etc.
- Les autres prêts sont des prêts initiés uniquement par le FDI selon des termes et taux d'intérêts qui se retrouvent sur le marché financier en Haïti.

Le microcrédit institutionnel du fonds PIRAIC/FREH est un instrument spécialement conçu pour les institutions de microfinance qui acceptent d'être soumises à un examen de la part du FDI et qui par la suite, signent un accord spécial de participation avec le Fonds. Ces institutions peuvent obtenir un réescompte ou un prêt subordonné, en vue de financer leurs activités de microfinance.

Les prêts non productifs sont ceux pour lesquels les intérêts accusent un retard de paiement de 90 jours et plus. Les intérêts cessent alors d'être comptabilisés et les intérêts courus sont renversés. Les prêts non productifs sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice lorsque les versements du capital et de l'intérêt sont à jour et que la Direction n'a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts sont classés comme restructurés lorsque, à cause d'un risque accru ou de la détérioration de la situation du client, le FDI accepte de modifier certaines des dispositions relatives aux termes et conditions du prêt. S'agissant d'un prêt conjoint, cette restructuration est faite d'un commun accord avec l'intermédiaire financier ou directement avec le client s'il s'agit d'un prêt ordinaire.

Conformément à la circulaire #87 de la BRH, le FDI établit une provision spécifique pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que: les conditions avec les bailleurs de fonds, les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction du FDI. Les risques de pertes sur prêts sur les autres catégories de prêts sont assurés par le FDI. Ainsi:

- Le risque de pertes sur des prêts réescomptés non garantis est supporté par les intermédiaires financiers.
- Les risques de pertes sur les prêts octroyés aux bénéficiaires dans le cadre du Fonds **FCR- MPME** financé par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) est assumé par l'apport en capital de ce dernier, via l'Etat des Résultats.
- Le risque de pertes sur les prêts octroyés aux bénéficiaires dans le cadre des programmes **PIRAIC/FREH** financés par le Ministère de l'Économie et des Finances

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

(MEF) est couvert par l'apport en capital du fonds de PIRAIC et l'emprunt de FREH, via l'Etat des Résultats.

- Le risque de pertes sur les prêts du **Fonds PROFITEX** est couvert par l'emprunt subordonné du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).
- Le risque de pertes sur les prêts du **Fonds FCEST** est couvert par l'apport en capital accordé par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), via l'Etat des Résultats.
- Le risque de pertes sur les prêts des **Fonds Gérés – SONAPI/FOREVIMAP** est couvert par les facilités du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

Le FDI considère que les soldes des comptes de provision précités sont suffisants pour absorber les pertes constatées qui seront encourues sur ces portefeuilles de prêts.

Ces comptes de provisions sont augmentés par les provisions pour garanties et pertes sur prêts imputées à l'État des Résultats et réduits par les paiements de garantie et les radiations, net des recouvrements et, pour les provisions pour garanties, de l'effet de change relatif aux soldes en dollars US.

À partir de 2013, conformément à la circulaire # 87 de la BRH, le FDI a décidé d'enregistrer aux fonds propres, au poste « réserve générale pour pertes sur prêts », une provision de nature générale calculée sur les prêts pour lesquels une provision spécifique n'est pas requise. Cette réserve est défalquée des bénéfices cumulés.

## 2.8 Participations

Les participations représentent des placements à long terme dans différentes sociétés et sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et non de consolidation. Cette approche est adoptée dans la mesure où le FDI n'exerce pas une influence notable sur la gestion de ces sociétés et que les actions seront reconverties à terme.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation des participations ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont comptabilisés à l'État des Résultats de l'exercice où ils se produisent lorsque les états financiers certifiés sont fournis par le client.

Chaque participation est assortie d'une clause en vertu de laquelle l'émetteur s'engage à terme à racheter la participation du FDI à un prix déterminé selon une formule préétablie.



# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 2.9 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains ; elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les taux en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeuble	5%
Véhicules	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel de bureau	20%
Matériel informatique	33%
Améliorations locatives	20%

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre durée de vie ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les gains ou pertes réalisés lors de disposition d'immobilisation sont reflétés à l'Etat des Résultats.

## 2.10 Garanties

Les garanties initiées par le FDI sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont amorties au même rythme que les prêts sous-jacents.

Conformément aux Normes Comptables Admises, le FGPC établit une provision pour garanties à payer lorsqu'une institution financière justifie que l'un de ses prêts garantis par le FGPC n'est plus récupérable. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction du FDI.

Des revenus de commissions au taux annuel de 1.5% du montant de la garantie sont perçus par le FGPC. Ces commissions sont ensuite transférées au FDI comme frais de gestion.

## 2.11 Biens Immobiliers Hors Exploitation

Les biens immobiliers hors exploitation, sont constitués de terrains et d'immeubles provenant des garanties réalisées et détenus par le FDI pour une période indéterminée. Ils sont gardés à leur juste valeur estimée par des évaluateurs indépendants et ne sont pas amortis.

Les biens immobiliers hors d'exploitation n'ont pas été réévalués au 30 septembre 2016.

## 2.12 Subvention reportée

Le solde de la subvention reportée au bilan représente la portion reçue en assistance technique moins la portion utilisée qui est présentée en subvention d'assistance technique à l'Etat des Résultats. Cette subvention sera enregistrée comme revenu au fur et à mesure que les dépenses y relatives seront encourues.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 2.13 Emprunt-PROFITEX

L'emprunt est comptabilisé au coût. Le FDI perçoit 40% des intérêts perçus sur le portefeuille de prêt. Les gains ou pertes encourus par le Fonds Profitex sont portées en augmentation ou réduction de l'emprunt.

## 2.14 Impôts sur le Revenu

Le Fonds de Développement Industriel en tant qu'organisme public est exonéré des impôts sur le revenu et des autres taxes.

## 2.15 Fonds de compensation

Le fonds de compensation a pour objectif d'aider les employés du FDI à faire face à des urgences familiales et professionnelles; le solde de ce fonds est placé dans un compte épargne-chèque porteur d'intérêts dans une banque locale. Les employés contribuent 3% de leur salaire au fonds de compensation et le FDI contribue 9%.

De plus, les employés peuvent contribuer au-delà de 3% de leur salaire, toutefois sans contribution équivalente du FDI. Une fois par année, les employés peuvent effectuer un retrait maximal de 80% de leur avoir acquis.

La contribution de l'employeur est irrévocablement gagnée par l'employé sur une période de cinq ans par tranche de 20% par année de service.

## 2.16 Intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts et les placements. Cependant les intérêts perçus en devise sont convertis aux taux du jour à la date de la transaction.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé et les intérêts non payés déjà comptabilisés sont renversés.

Les dépenses d'intérêts sont comptabilisées selon les modalités des différents Protocoles.

## 2.17 Réserve spéciale

### Fonds de Crédits et Garanties

La réserve spéciale a été établie en 1990. Elle représente la différence entre le taux historique de cinq pourcent pour un dollar US utilisé pour convertir l'emprunt contracté auprès de l'IDA/BRH. Accord de Crédit no. 2071-HA et le taux du marché à la date à laquelle l'emprunt a été décaissé.

### Fonds FGPC

La réserve spéciale représente le gain ou la perte de change résultant de la position longue ou courte des éléments d'actifs et de passifs financiers, tel que convenu aux accords de financement avec l'IDA et la BID.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## 2.18 Gestion des risques

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation du FDI. Parmi les risques financiers que le FDI doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché qui incluent les risques de change et de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques du FDI est comme suit:

### 2.18.1 Risque de liquidités

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où le FDI ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds.

Pour gérer ce risque, la Direction du FDI assure une surveillance quotidienne des liquidités et porte une attention particulière aux échéances des placements et des emprunts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds. Elle porte une attention particulière aux projets approuvés en attente de décaissement.

### 2.18.2 Risque de crédit

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit du FDI. Les politiques monétaires adoptées par la BRH ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du FDI.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

	2016	2015
<b>Liquidités:</b>		
Dépôts à la BRH et à la BNC	159,792,856	213,899,166
Dépôts à d'autres banques	<u>106,346,457</u>	<u>9,046,502</u>
	<b>266,139,313</b>	<b>222,945,668</b>
<b>Placements:</b>		
Placements	770,826,955	1,100,053,404
Intérêts à recevoir sur placements	<u>9,345,588</u>	<u>8,192,393</u>
	<b>780,172,543</b>	<b>1,118,245,797</b>
<b>Crédit:</b>		
Prêts, net	3,567,599,311	2,610,295,350
Intérêts à recevoir sur prêts	<u>24,247,970</u>	<u>18,654,118</u>
	<b>3,591,847,281</b>	<b>2,628,949,468</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## **Participations:**

Port Lafito S.A.	100,000,000	100,000,000
Sciop S.A.	85,421,531	85,421,531
La Réserve S.A.	51,093,360	51,093,360
Satag S.A.	<u>22,434,348</u>	<u>22,434,348</u>
	<b>258,949,239</b>	<b>258,949,239</b>

## **Autres Actifs:**

À recevoir d'un intermédiaire financier	<u>18,522,360</u>	<u>15,335,316</u>
	<b>18,522,360</b>	<b>15,335,316</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>4,915,630,736</b>	<b>4,244,425,488</b>

### **i) Liquidités**

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que le FDI considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction.

### **ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

Le FDI considère les dépôts à terme qu'il détient comme des instruments financiers non à risque.

### **iii) Crédit**

Le FDI assume deux types de risque de contrepartie: un risque bancaire et un risque-entreprise.

Le risque bancaire est lié au fait que la défaillance d'une banque ou de tout autre intermédiaire financier du fonds le met dans l'impossibilité de recouvrer ses créances (réescomptes) entraînant des pertes importantes pour l'Institution. Dans le but de réduire ce risque, le FDI a fait insérer par la BRH, dans la Déclaration Générale de Politiques et Procédures, une clause d'action oblique, l'habilitant à poursuivre le client de la banque défaillante dont le prêt a fait l'objet d'une opération de réescompte du FDI.

Le risque-entreprise est géré au FDI par la direction de Crédit. La direction a pour objectif de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le FDI assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques, et se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont le FDI s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## iv) *Participations*

Puisque les participations sont assujetties à des clauses de rachat, elles sont considérées comme actifs financiers sujets au risque de crédit. La Direction considère le risque de crédit variant de « modéré » à « élevé »; des provisions adéquates ont été constituées.

## v) *Autres actifs*

Le FDI considère comme nul, le risque de perte sur les autres actifs financiers.

### 2.18.3 Risque de marché

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif du FDI est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable.

#### i) *Risque de change*

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devises étrangères et le volume du passif libellé dans la même monnaie.

Les taux de change du dollar US par rapport à la Gourde étaient comme suit:

	2016	2015
Dollar US	65.5368	52,1417

#### ii) *Risque de taux d'intérêts*

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéfice et par conséquent, la situation nette du FDI. Il correspond au risque que les dépenses d'intérêts soient supérieures au revenu d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'amplitude et du sens de variation des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers. Ce risque se manifeste lorsque, aux dates de modification des taux, les échéances des entrées et des sorties de fonds en capital et intérêts ne concordent pas.

### 2.18.4 Capitaux Propres

Les capitaux propres sont définis comme les fonds du Gouvernement Haïtien, de l'IDA, de la BID, les réserves établies et les bénéfices accumulés.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS

Les états financiers reflètent les activités du Fonds de Développement Industriel (FDI). Ils sont établis en Gourdes.

### 3.1 Liquidités

La répartition des liquidités se présente comme suit:

	2016	2015
Liquidités en gourdes	136,905,205	106,826,627
Liquidités en dollars US	<u>131,598,940</u>	<u>116,164,041</u>
	<b>268,504,145</b>	<b>222,990,668</b>

### 3.2 Placement

Aux 30 septembre, les placements sont des dépôts à échéance de trois (3) mois aux taux de 11% l'an en gourdes et 6% l'an en dollars américains et gardés dans des banques locales, comme suit :

	2016	2015
Dépôts à terme en gourdes	449,705,649	762,039,788
Dépôts à terme en dollars	<u>321,121,306</u>	<u>348,013,616</u>
	<b>770,826,955</b>	<b>1,110,053,404</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## 3.3 Prêts Bruts et Provisions pour Garanties et Pertes sur Prêts

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

	2016	2015
<b>Fonds de Crédits et Garanties</b>		
Prêts réescompte aux intermédiaires financiers	82,686,007	126,107,694
Cofinancements courants	17,320,671	55,524,106
Prêts directs participatifs	57,330,367	48,996,702
Autres prêts	767,173,084	535,071,251
Autres prêts (Crédit-Relais)	100,000,000	-
Prêts Microcrédit	50,000,000	30,000,000
Autres prêts aux employés	17,525,117	14,953,626
Prêts hypothécaires aux employés	23,344,990	14,567,328
Prêts non productifs	<u>189,350,557</u>	<u>175,540,250</u>
	<b>1,304,730,793</b>	<b>1,000,760,957</b>
<b>Le montant des prêts (courants et non productifs) restructurés s'élève à : 417,127,003 HTG</b>		
<b>Fonds FCR-MPME</b>		
Prêts réescompte aux intermédiaires financiers	5,496,908	12,728,638
Prêts directs participatifs	47,792,595	52,675,473
Autres prêts – courant	241,108,689	225,257,640
Prêts non productifs	136,607,220	84,536,903
Prêts aux employés	<u>315,000</u>	<u>-</u>
	<b>431,320,412</b>	<b>375,198,654</b>
<b>Le montant des prêts (courants et non-productifs) restructurés s'élève à : 81,782,329 HTG</b>		
<b>Fonds PIRAIC / FREH</b>		
Prêts - courant participatifs	688,824,530	599,213,009
Prêts courants- microcrédits	18,114,528	39,092,183
Autres prêts	171,056,845	146,073,138
Prêts non productifs	<u>126,492,968</u>	<u>108,409,583</u>
	<b>1,004,488,871</b>	<b>892,787,913</b>
<b>Le montant des prêts (courants et non-productifs) restructurés s'élève à : 176,725,402 HTG</b>		
<b>Fonds PROFITEX</b>		
Prêts courants participatifs	175,310,940	139,851,244
Autres prêts	655,325,100	217,634,912
Prêts non productifs	<u>19,661,040</u>	<u>-</u>
	<b>850,297,080</b>	<b>357,486,156</b>

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

<b>Fonds FCEST</b>		
<b>Prêts courants</b>	<b>165,000,000</b>	<b>165,000,000</b>
<b>Le montant des prêts (courants et non-productifs) restructurés s'élève à : 165,000,000 HTG</b>		
<b>Fonds PECEI</b>		
Autres prêts courants	65,690,925	-
Autres prêts non productifs	<u>40,648,125</u>	<u>-</u>
	<b>106,339,050</b>	<b>-</b>
<b>Le montant des prêts (courants et non-productifs) restructurés s'élève à : 32,400,800 HTG</b>		
<b>PSME</b>		
Autres prêts courants	29,917,077	3,693,700
Autres prêts non productifs	<u>4,275,000</u>	<u>-</u>
	<b>34,192,077</b>	<b>3,693,700</b>
<b>Le montant des prêts (courants et non-productifs) restructurés s'élève à : 2,848,106 HTG</b>		
<b>Fonds Gérés</b>		
Prêts courants	<b>172,150,227</b>	<b>149,286,782</b>
<b>Total prêts</b>	<b>4,068,518,510</b>	<b>2,944,214,162</b>

Les prêts octroyés à des apparentés se présentent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Fonds FCR-MPME</b>		
La Réserve S.A	<u>57,634,244</u>	<u>45,854,352</u>
	<b>57,634,244</b>	<b>45,854,352</b>
<b>Fonds PIRAIC</b>		
Sciop S.A	132,397,443	105,336,662
Tivi S.A	95,619,138	76,075,493
SATAG 1	40,906,800	34,275,369
SATAG 2	<u>9,228,472</u>	<u>-</u>
	<b>278,151,853</b>	<b>215,687,524</b>
<b>Fonds PROFITEX</b>		
Sciop S.A	<u>131,073,600</u>	<u>104,283,400</u>
	<b>131,073,600</b>	<b>104,283,400</b>
	<b>466,859,697</b>	<b>365,825,276</b>



## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

Aux 30 septembre, l'âge des créances était comme suit :

**2016**

	<b>Courant</b>	<b>31-89 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts courants</u></b>			
Fonds de Crédits et garanties	891,357,613	224,022,624	1,115,380,237
Fonds FCR-MPME	197,799,766	96,913,426	294,713,193
Fonds PIRAIC	424,878,730	453,117,172	877,995,903
Fonds PROFITEX	163,429,902	667,206,138	830,636,040
Fonds FCEST	165,000,000	-	165,000,000
Fonds Gérés	-	172,150,227	172,150,227
Fonds PSME	23,664,005	6,253,071	29,917,077
Fonds PECEI	55,690,925	10,000,000	65,690,925
	1,921,820,942	1,629,662,658	3,551,483,600
	<b>54%</b>	<b>46%</b>	<b>100%</b>

	<b>90-180 jours</b>	<b>181-360 jours</b>	<b>Plus de 360 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts non productifs</u></b>				
Fonds de crédits et de Garanties	25,652,501	50,238,765	113,459,291	189,350,557
Fonds FCR-MPME	15,565,270	37,959,041	83,082,909	136,607,220
Fonds PIRAIC	-	-	126,492,968	126,492,968
Fonds PROFITEX	19,661,040	-	-	19,661,040
Fonds PSME	4,275,000	-	-	4,275,000
Fonds PECEI	10,000,000	30,648,125	-	40,648,125
	<b>75,153,811</b>	<b>118,845,931</b>	<b>323,035,168</b>	<b>517,034,910</b>
	<b>15%</b>	<b>23%</b>	<b>62%</b>	<b>100%</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

**2015**

	Courant	31-89 jours	Total
<b><u>Prêts courants</u></b>			
Fonds de Crédits et garanties	634,247,504	190,973,204	825,220,708
Fonds FCR-MPME	122,374,586	168,287,165	290,661,751
Fonds PIRAIC	520,278,329	264,100,000	784,378,329
Fonds PROFITEX	53,357,568	304,128,588	357,486,156
Fonds FCEST	165,000,000	-	165,000,000
Fonds Gérés	-	149,286,782	149,286,782
Fonds PSME	3,693,700	-	3,693,700
	1,498,951,687	1,076,775,739	2,575,727,426
	<b>58%</b>	<b>42%</b>	<b>100%</b>

	90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<b><u>Prêts non productifs</u></b>				
Fonds de crédits et de Garanties	39,351,445	67,469,884	68,718,920	175,540,249
Fonds FCR-MPME	18,720,274	28,014,460	37,802,168	84,536,902
Fonds PIRAIC	-	-	108,409,583	108,409,583
	<b>58,071,719</b>	<b>95,484,344</b>	<b>214,930,671</b>	<b>368,486,734</b>
	<b>16%</b>	<b>26%</b>	<b>58%</b>	<b>100%</b>

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

**2016**

	Garanties Hypothécaires	Équipements-gages sans dépossession	Garanties bancaires	Nantissement d'Actions	Total
Prêts courants	2,327,611,404	948,087,500	3,000,000	267,263,355	3,545,962,259
Prêts non Productifs	290,090,500	58,278,529	-	-	348,369,029
	2,617,701,904	1,006,366,030	3,000,000	267,263,355	3,894,331,289

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

**2015**

	<b>Garanties Hypothécaires</b>	<b>Équipements- gages sans dépossession</b>	<b>Garanties bancaires</b>	<b>Total</b>
Prêts courants	1,829,856,517	913,304,966	93,411,687	2,836,573,170
Prêt non productifs	290,090,500	57,942,024	-	348,032,524
	<b>2,119,947,017</b>	<b>971,246,990</b>	<b>93,411,687</b>	<b>3,184,605,694</b>

Le rendement annuel moyen des différents portefeuilles est comme suit:

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Fonds de Crédits et Garanties – Gourdes	8.89%	7.84%
Fonds de Crédits et Garanties - dollars US	8.42%	7.86%
Fonds FCR - MPME – Gourdes	9.50%	8.80%
Fonds FCR - MPME - dollars US	7.92%	8.77%
Fonds PIRAIC - Gourdes	3.58%	4.96%
Fonds PIRAIC - dollars US	3.14%	3.36%
Fonds PROFITEX - dollars US	8.26%	6.79%
Fonds PE – Gourdes	4.00%	3.00%
Fonds PSME	8.68%	2,51%
Fonds PECEI	3.20%	-

- Les prêts réescomptés **IDA/BRH** à travers les intermédiaires financiers sont remboursables sur une période n'excédant pas 15 ans, compte non tenu d'une période de grâce pouvant aller jusqu'à 3 ans.
- Les prêts cofinancés à travers les intermédiaires financiers sont remboursables sur une période variant de 1 à 5 ans.
- Les prêts participatifs sont des prêts directs dont la rémunération est partiellement indexée à certains indicateurs de performance du bénéficiaire, tels que: le chiffre d'affaires, le bénéfice net, la marge brute d'autofinancement, etc. et sont remboursables sur une période variant de 1 à 6 ans avec une période de grâce pouvant aller jusqu'à 3 ans.
- Les autres prêts sont remboursables sur une période variant de 3 à 10 ans.

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

- Les prêts microcrédits sont remboursables sur une période de 3 ans, renouvelable.
- Les prêts hypothécaires aux employés sont remboursables sur une période variant de 10 à 20 ans.
- Les autres prêts aux employés regroupent des avances sans intérêts et des prêts, incluant des prêts véhicules. Ces prêts sont remboursables sur une période n'excédant pas 7 ans.
- Les prêts du Fonds FCEST sont remboursables sur une période maximale de 10 ans.
- Les prêts des Fonds Gérés sont remboursables sur une période maximale de 15 ans.

La répartition des prêts par monnaie se présente comme suit:

	2016	2015
Prêts en gourdes	1,457,303,664	1, 199,357,564
Prêts en dollars américains	2,611,214,845	1,744,856,598
	<b>4,068,518,510</b>	<b>2,944,214,162</b>

### 3.4 Participation

Le FDI détient les participations suivantes:

	Nombre d'actions	2016	2015
<b><u>Fonds de Crédits et Garanties</u></b>			
SCIOP S.A	1,959	113,895,375	113,895,375
	(12.24%)	<u>(28,473,844)</u>	<u>(28,473,844)</u>
		<b>85,421,531</b>	<b>85,421,531</b>
<b><u>Fonds PIRAIC/FREH</u></b>			
Tivi S.A	3,689	33,390,558	33,390,558
Provision pour pertes de valeur	(36.89%)	<u>(33,390,558)</u>	<u>(33,390,558)</u>
		-	-
La Réserve S.A	1,000	51,093,360	51,093,360
	(33.33%)		
Port Lafito S.A	100,000	100,000,000	100,000,000
	(7.52%)		
Satag S.A	500	22,434,348	22,434,348
	(48.20%)		
		<b>173,527,708</b>	<b>173,527,708</b>
		<b>258,949,239</b>	<b>258,949,239</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## 3.5 Immobilisations

Coût	Solde au 30/09/15	Ajustement	Additions	Dispositions	Transferts	Solde au 30/09/16
Terrains	27,939,247	-	-	-	-	27,939,247
Immeuble	14,557,183	41,255	59,230,316	-	120,336,588	194,165,342
Véhicules	15,639,480	-	11,983,564	(3,621,181)	(32,500)	23,969,363
Equipements de Bureau	2,502,065	845,422	2,180,574	(23,149)	(984,182)	4,520,729
Matériel de bureau	1,312,412	(772,758)	2,991,127	(123,191)	(141,109)	3,266,481
Matériel informatique	303,009	-	408,655	-	(109,779)	601,886
Améliorations locatives	-	-	118,298	-	-	118,298
Aménagements en cours	120,336,588	-	-	-	(120,336,588)	-
Bien complètement amortis	4,015,869	(513,849)	-	(118,700)	1,267,570	4,650,889
	<b>186,605,853</b>	<b>(399,930)</b>	<b>76,912,534</b>	<b>(3,886,221)</b>	<b>-</b>	<b>259,232,237</b>
<b>L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:</b>						
Amortissement cumulé	Solde au 30/09/15	Ajustement	Amortissement	Dispositions	Transferts	Solde au 30/09/16
Immeuble	3,649,608	-	5,219,094	-	-	8,868,702
Véhicules	8,915,926	(7,439)	3,761,790	(3,108,778)	(32,500)	9,528,998
Equipements de Bureau	1,379,780	763,481	359,129	-	(984,182)	1,518,208
Matériel de bureau	985,567	(663,058)	399,172	(123,191)	(141,109)	457,381
Matériel informatique	191,688	-	162,701	-	(109,779)	244,611
Améliorations locatives	-	-	14,277	-	-	14,277
Bien complètement amortis	4,015,869	(513,849)	-	(118,700)	1,267,570	4,650,889
	<b>19,138,438</b>	<b>(420,866)</b>	<b>9,916,164</b>	<b>(3,350,670)</b>	<b>-</b>	<b>25,283,066</b>
<b>Immobilisation nette</b>	<b>167,467,415</b>	<b>20,936</b>	<b>66,996,370</b>	<b>(535,551)</b>	<b>-</b>	<b>233,949,171</b>

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

### 3.6 Biens immobiliers hors exploitation

Aux 30 septembre, ces biens immobiliers hors exploitation comprennent :

	2016	2015
Propriétés détenues pour reventes	40,965,471	2,177,779
Immobiliers hors Exploitation	<u>16,825,376</u>	<u>19,981,925</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>57,790,847</b>	<b>22,159,704</b>

Les propriétés détenues pour revente sont comme suit :

	2016	2015
Coût	62,849,988	5,945,565
Provision pour moins-values	<u>(21,884,517)</u>	<u>(3,767,787)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>40,965,471</b>	<b>2,177,778</b>

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi fluctué au cours de l'exercice :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	5,945,565	74,523,165
Ajout de l'exercice	<u>56,904,422</u>	<u>(68,577,600)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>62,849,987</b>	<b>5,945,565</b>

La provision pour moins-value sur les propriétés détenues pour revente a ainsi évolué :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	3,767,787	30,446,510
Ajout de l'exercice	<u>18,116,730</u>	<u>(26,678,723)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>21,884,517</b>	<b>3,767,787</b>

Les immobiliers hors Exploitation ont ainsi fluctué durant l'exercice :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	19,981,926	35,727,954
Ajouts de l'exercice	<u>1,101,285</u>	<u>(21,298,352)</u>
Provision	(4,257,832)	5,552,324
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>16,825,377</b>	<b>19,981,926</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 3.7 Autres Eléments d'Actif

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actifs se présentent comme suit :

	2016	2015
A recevoir d'un intermédiaire financier (a)	18,522,360	15,335,316
Intérêts et commissions à recevoir	33,593,558	26,846,510
Frais payés d'avance	9,216,074	637,981
Autres	<u>7,479,251</u>	<u>2,906,484</u>
	<b>68,811,243</b>	<b>45,726,291</b>

(a) Ce solde représente :

- Un accord de recouvrement de paiement de garantie effectuée en 2001 d'un montant de Deux Millions Neuf Cent Vingt Neuf Mille Quatre Cent Quarante Six gourdes et 00/100 (2,929,446.00 gdes). La direction a décidé de comptabiliser le revenu y relatif sur une base de caisse en établissant un revenu reporté du même montant.
- Le montant de Quinze Millions Cinq Cent Quatre-Vingt Douze Mille Neuf Cent Quatorze et 00/100 (15,592,914.00 gdes) d'un prêt garanti par l'intermédiaire financier dont le bien a été réalisé au cours de l'exercice 2014. Une provision d'environ 50% a été maintenue pour couvrir les pertes de valeur.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## 3.8 A recevoir d'autres fonds

Aux 30 septembre, les montants à recevoir et dûs à d'autres fonds se présentent comme suit :

	2016	2015
<b>Fonds de Crédits et Garanties</b>		
A recevoir du Fonds PIRAIC	141,980,514	125,638,773
A recevoir du Fonds PROFITEX	74,224,326	72,893,626
A recevoir du Fonds FCEST	<u>2,591,580</u>	<u>-</u>
	<b>218,796,420</b>	<b>198,532,399</b>
<b>Fonds FCR-MPME</b>		
A recevoir du Fonds de Crédits et Garanties	915,532,421	789,705,126
A recevoir du Fonds PIRAIC	<u>9,388,147</u>	<u>7,469,299</u>
	<b>924,920,568</b>	<b>797,174,425</b>
<b>Fonds PIRAIC</b>		
A recevoir du fonds PROFITEX	4,593,827	4,593,827
A recevoir du fonds de Crédits et Garanties	145,236,351	128,091,321
A recevoir du fonds FCR-MPME	<u>614,099,857</u>	<u>613,962,357</u>
	<b>763,930,035</b>	<b>746,647,505</b>
<b>Fonds PROFITEX</b>		
A recevoir du Fonds de Crédits et Garanties	577,188,219	777,215,133
A recevoir du Fonds FCR-MPME	<u>22,004,074</u>	<u>1,375,574</u>
	<b>599,192,293</b>	<b>778,590,707</b>
<b>Fonds FCEST</b>		
A recevoir du fonds de Crédits et de Garanties	<b>40,928,972</b>	<b>33,178,885</b>
<b>Fonds Gérés</b>		
A recevoir du fonds de Crédits et de Garanties	<b>78,536,621</b>	<b>48,530,348</b>
<b>Fonds PSME</b>		
A recevoir du fonds de Crédits et Garanties	20,389,637	74,894,746
A recevoir du fonds FCR-MPME	<u>118,639</u>	<u>-</u>
	<b>20,508,276</b>	<b>74,894,746</b>
<b>Fonds PECEI</b>		
A recevoir du Fonds de Crédits et Garanties	<b>90,349,392</b>	<b>-</b>
<b>Total à Recevoir d'autres Fonds</b>	<b>2,737,162,576</b>	<b>2,677,549,015</b>



# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## (Dû) d'autres fonds

	2016	2015
<b>Fonds de Crédits et Garanties</b>		
Dû au Fonds PIRAIC	(145,236,351)	(128,091,321)
Dû au Fonds FCEST	(40,928,972)	(33,178,885)
Dû au Fonds PROFITEX	(577,188,219)	(777,215,133)
Dû au Fonds Gérés	(78,536,621)	(48,530,348)
Dû au Fonds FCR-MPME	(915,532,421)	(789,705,126)
Dû au Fond de PSME	(20,389,637)	(74,894,746)
Dû au Fonds PECEI	(90,349,392)	-
	<b>(1,868,161,613)</b>	<b>(1,851,615,559)</b>
<b>Fonds FCR-MPME</b>		
Dû au Fonds PIRAIC	(614,099,857)	(613,962,357)
Dû au Fonds PROFITEX	(22,004,074)	(1,375,574)
Dû au Fonds PSME	(118,639)	-
	<b>(636,222,570)</b>	<b>(615,337,931)</b>
<b>Fonds PIRAIC</b>		
Dû au Fonds Crédits et Garanties	(141,980,514)	(125,638,773)
Dû au Fonds FCR-MPME	(9,388,147)	(7,469,299)
	<b>(151,368,661)</b>	<b>(133,108,072)</b>
<b>Fonds PROFITEX</b>		
Dû au fonds PIRAIC	(4,593,827)	(4,593,827)
Dû au fonds Crédits et de Garanties	(74,224,326)	(72,893,626)
	<b>(78,818,153)</b>	<b>(77,487,453)</b>
<b>Fonds FCEST</b>		
Dû au fonds crédit et garanties	(2,591,580)	-
<b>Total dû d'autres Fonds</b>	<b>(2,737,162,576)</b>	<b>(2,677,549,015)</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

---

## 3.9 Autres éléments de passifs

Aux 30 septembre, les autres éléments de passifs se présentent comme suit :

	2016	2015
Emprunt subordonné-Fonds PROFITEX	7,684,425	3,319,619
Intermédiaires financier	2,929,446	2,929,446
Fonds de compensation (a)	12,031,471	10,405,557
Comptes à payer (b)	<u>33,138,841</u>	<u>24,570,189</u>
	<b>55,784,183</b>	<b>41,224,811</b>

- (a) Les contributions du FDI au fonds de compensation et à l'ex-régime d'épargne - retraite s'élèvent à Deux Millions Sept Cent Quatre-Vingt Dix Huit Quatre Cent Quatre-Vingt Dix Huit et 00/100 gourdes (2,798,498.00 gdes) et Deux Millions Six Cent Cinquante Cinq Mille Quatre-Vingt Quatre et 00/100 gourdes (2,655,084.00 gdes) respectivement en 2016 et 2015.
- (b) Ces comptes à payer incluent une provision de Sept Millions Sept Cent Quatre-Vingt Seize Mille Quatre Cent Cinquante Sept et 00/100 gourdes (7,796,457.00 gdes) pour couvrir les pertes de valeurs relatives à un montant à recevoir d'un intermédiaire financier.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## 3.10 Emprunt et Fonds Gérés

Aux 30 septembre, l'emprunt se présente comme suit :

	2016	2015
<b>A) Emprunt</b>		
<i>Fonds de crédit &amp; Garanties</i>	<b>18,113,524</b>	<b>18,113,524</b>
<i>Fonds PIRAIC / FREH</i>	1,027,094,225	1,027,094,225
Plus: Ajustement Pertes cumulées sur prêts	-	-
	<b>1,027,094,225</b>	<b>1,027,094,225</b>
<b>Fonds de PSME</b>	<b>78,500,000</b>	<b>78,500,000</b>
Augmentation (Diminution) de l'exercice	(25,000,000)	-
Ajustement pertes sur prêts encourus	(2,338,164)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>51,161,836</b>	<b>78,500,000</b>
<b>Fonds de PECEI</b>		
Solde au début de l'exercice		
Augmentation (Diminution) de l'exercice	196,000,000	-
Ajustement pertes sur prêts encourus	(27,711,094)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>168,288,906</b>	-
<b>Fonds de Profitex</b>		
Solde au début de l'exercice	1,007,871,189	337,738,855
Ajustement Solde au début de l'exercice	34,962,811	-
Augmentation de l'exercice	-	607,379,080
Impact de change	267,902,000	56,703,008
Ajustement pertes sur prêts encourus	(54,451,023)	6,050,246
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1,256,284,977</b>	<b>1,007,871,189</b>
<b>Total Emprunt</b>	<b>2,520,943,468</b>	<b>2,131,578,938</b>

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

Aux 30 septembre, les fonds gérés se présentent comme suit :

### B) FONDS GERES

MEF-FOREVIMAP en gourdes	1,660,636	1,660,636
MEF-SONAPI en dollars	<u>229,378,800</u>	<u>182,495,950</u>
<b>Total Fonds Gérés</b>	<b>231,039,436</b>	<b>184,156,586</b>
<b>Total Emprunt et Fonds Gérés</b>	<b>2,751,982,905</b>	<b>2,315,735,524</b>

### 3.11 Fonds du Gouvernement Haïtien

Aux 30 septembre, les fonds du gouvernement haïtien affectés aux fonds propres se présentent comme suit :

	2016	2015
<b>Fonds de crédits et de Garanties:</b>		
Dotation initiale (Accord IDA no.1131 HA)	5,000,000	5,000,000
Dotation de capital du MEF	200,000,000	200,000,000
Virement du fonds Microcrédits	-	-
Virement du fonds crédit spécial	<u>11,100,000</u>	<u>11,100,000</u>
	<b>216,100,000</b>	<b>216,100,000</b>
<b>Fonds FCR-MPME</b>		
Dotation de capital du MEF	375,440,400	375,440,400
<b>Fonds PIRAIC :</b>		
Dotation du capital du MEF-projet PIRAIC	243,000,000	243,000,000
Dotation de capital du MEF-projet MPME	<u>250,293,600</u>	<u>250,293,600</u>
	<b>493,293,600</b>	<b>493,293,600</b>
<b>Fonds FCEST</b>		
Dotation de capital MEF	165,000,000	165,000,000
	<b>1,249,834,000</b>	<b>1,249,834,000</b>

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI)

## 3.12 FONDS IDA ET FONDS BID

Aux 30 septembre, les fonds IDA et BID reçus se présentent ainsi:

<b><u>FONDS IDA ET FONDS BID</u></b>		
Aux 30 septembre, les fonds IDA reçus se présentent ainsi:		
<b>FONDS IDA</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>Accord de Crédit no. 1131 HA</u></b>		
Fonds engagés et décaissés	<u>23,830,030</u>	<u>23,830,030</u>
<b><u>Accord de Crédit no. 2071 HA</u></b>		
Fonds engagés et décaissés	<u>79,197,656</u>	<u>79,197,656</u>
<b><u>Accord de Crédit no. H630-0-HT</u></b>		
Fonds engagés et décaissés (Solde initial)	-	100,635,000
Effet de change de l'exercice	-	17,794,939
Remboursement à IDA	-	(118,260,015)
Reclassification	-	1,098,179
Moins perte cumulative du Fonds de Garantie Partielle de Crédit	<u>-</u>	<u>(1,268,103)</u>
Solde	-	-
<b>Total Fonds IDA</b>	<b>103,027,686</b>	<b>103,027,686</b>
Aux 30 septembre, les fonds BID reçus se présentent ainsi:		
<b>FONDS BID</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b><u>Accord de Crédit no. 2416/GR-HA</u></b>		
		-
<b><u>et GRT / HR-12410- HA</u></b>	<u>201,294,000</u>	<u>201,294,000</u>
Effet de change	54,693,040	32,498,183
Remboursement à la BID	(143,111,071)	(143,111,071)
Moins perte cumulative du Fonds de Garantie Partielle de Crédit relative à l'exercice terminé le 30 septembre 2015	<u>(4,285,523)</u>	<u>(4,285,523)</u>
	<b>108,590,446</b>	<b>86,395,589</b>